

La mise à mort du travail

Lors du festival Filmer le travail, le réalisateur Jean-Robert Viallet a présenté sa trilogie documentaire en compagnie de la sociologue Marie-Anne Dujarier.

Entretien **Alexandre Duval**

Présentée lors du festival dans la foulée de sa diffusion sur France 2, *La mise à mort du travail* est une trilogie marquante. Elle met le doigt sur l'ampleur de contradictions du monde du travail actuel et la dureté des maux qu'il induit. Ces documentaires sont le fruit d'une étroite collaboration entre le réalisateur Jean-Robert Viallet, l'assistante réalisatrice Alice Odiot et la sociologue Marie-Anne Dujarier.

L'Actualité. – Qu'est-ce qui a motivé votre rencontre, c'est-à-dire entre des documentaristes et une sociologue ?

Jean-Robert Viallet. – Quand on a commencé à tourner avec Alice, on ramenait des séquences qu'on avait parfois du mal à comprendre. Lors du tournage, on est tombé assez tôt sur l'ouvrage de Marie-Anne Dujarier, *L'idéal au travail*. Il y avait tellement de choses qui retraient en résonance avec ce qu'on pensait comprendre en observant le fonctionnement de Carglass, l'entreprise qu'on filmait alors. Il fallait absolument que Marie-Anne Dujarier vienne travailler avec nous pour nous aider à analyser les choses qu'on filmait. On a commencé à la faire intervenir lors des visionnages de prémontages de séquences. A partir de ces images, on lui faisait part de ce qu'on comprenait et elle nous apportait son analyse.

Plus de 40 films ont été présentés à Poitiers (3-8 novembre 2009) lors du festival Filmer le travail, en présence de réalisateurs et de chercheurs. Un colloque était organisé sur le thème «Images du travail, travail des images» ainsi que des journées d'études (dossier dans L'Actualité n° 86).

Qu'est-ce qui a décidé la sociologue que vous êtes à travailler sur ce film ?

Marie-Anne Dujarier. – J'ai accepté en voyant les images. J'ai trouvé qu'elles reflétaient vraiment des discours managériaux, des pratiques et des comportements très pertinents. C'étaient des belles images du point de vue de la sociologie du travail. J'ai essayé de transmettre à l'équipe les interprétations possibles du point de vue des sciences humaines, c'est-à-dire de l'ergonomie, de la psychologie et de la sociologie du travail. Après, l'auteur que reste bien évidemment Jean-Robert Viallet a fait ses choix.

Qu'apporte l'image par rapport au cadre habituel de vos recherches ?

M.-A. D. – Les films sont de vraies études de cas. Ils ont une vertu pédagogique forte car ce sont des situations incarnées par de vrais gens. Ce ne sont pas des concepts. C'est extrêmement didactique dans la vulgarisation de certaines théories.

Comment travaillent ensemble le documentariste et le sociologue ?

J.-R. V. – En tant que documentariste, on pousse vers une simplification de la pensée du chercheur. Et le chercheur, il nous pousse toujours à aller vers un raffinement de ce qu'on met dans le film. Finalement, la bonne vulgarisation, c'est quand on arrive l'un et l'autre à sentir qu'on est à un niveau qui est acceptable pour les deux. Là, on est en mesure de proposer un document accessible à tout le monde et en même temps qui prend les gens avec toute leur intelligence. On n'est plus dans un travail de recherche pour des spécialistes ; on est dans la transmission d'une idée d'une manière simplifiée, vulgarisée mais qui implique un plus grand nombre de gens. Un documentaire comme celui-ci diffusé à la télévision assez tôt en soirée va

rencontrer jusqu'à 2,5 millions de spectateurs. Ce qui est étonnant, c'est que ces 2,5 millions de personnes commencent le film et restent jusqu'au bout. C'est donc un autre outil de travail pour la prise de conscience et la réflexion générale. Les chercheurs et les documentaristes gagnent toujours à travailler ensemble. De ce point de vue, c'est absolument passionnant.

Comment avez-vous réussi à obtenir l'accord pour filmer des entreprises ?

Alice Odiot. – J'ai mis trois mois pour convaincre Carglass. Je venais à des réunions où j'étais en face de huit personnes qui faisaient partie du comité de direction. J'ai utilisé exactement le même langage qu'eux et je leur ai dit l'essentiel : on avait envie d'observer la façon dont ils travaillaient et dont ils s'y prenaient pour faire adhérer leur équipe à leurs objectifs. Ils n'ont pas opposé beaucoup de résistance parce qu'ils étaient persuadés qu'il n'y avait absolument rien à redire sur leur organisation. Ce qui était plus compliqué, c'était de maintenir pendant pratiquement deux ans ce degré de relation, ce dialogue constant. Ensuite, la banalité qu'on a montrée, elle les a choqués. Ça les a choqués d'être confrontés à leurs contradictions, de voir qu'une certaine injustice pouvait devenir banale.

Dans *L'idéal au travail*, vous vous intéressez à la gériatrie et à la restauration. Comment le sociologue procède-t-il pour pouvoir observer le fonctionnement d'une entreprise ?

M.-A. D. – En gériatrie, je suis rentrée dans les services grâce au médecin du travail des hôpitaux de Paris de l'époque. J'ai ensuite descendu la ligne hiérarchique. J'ai vu les comités de direction de l'assistance publique et, à chaque fois, je leur demandais si je pouvais interviewer leur équipe et ainsi de suite jusqu'à l'infirmière en formation.

Dans la chaîne de restauration, je suis rentrée en contact avec un directeur général et je suis partie d'une question que lui-même se posait : comment réussir à assurer un service en étant loin d'où ça se passe physiquement ? Dans un restaurant, produire en masse quelque chose de personnalisé, c'est le quotidien. Et je trouve ça difficile à comprendre. Pour ce dirigeant aussi c'était manifestement difficile à comprendre. Je prends au sérieux le fait qu'être dirigeant c'est extrêmement difficile, c'est très anxiogène parce qu'il y a de la solitude et qu'il s'agit de trouver des solutions à des contradictions toute la journée. On a donc réfléchi ensemble. Quand vous parlez à un dirigeant des contradictions qui enserrant son activité ou sa fonction et que vous l'aidez à réfléchir là-dessus, ça l'intéresse nécessairement. Cela rejoint la démarche clinique en sociologie qui consiste à associer les acteurs à l'interprétation des phénomènes sociaux qu'ils vivent.

Suite à la diffusion de la trilogie, on peut penser que les entreprises vont être encore plus méfiantes au moment d'ouvrir leurs portes à des documentaristes.

J.-R. V. – La vraie question, c'est : pourquoi l'entreprise est-elle aussi récalcitrante à s'ouvrir et donc à penser contre elle-même, alors que ce n'est pas le cas des autres milieux dans la société ? Est-ce qu'il est acceptable qu'il faille interviewer les salariés à l'extérieur de l'entreprise ? Je pense que c'est une bonne question et que les entreprises devraient s'interroger sur leur capacité à tenir longtemps ces lieux fermés comme des bastions à la fois aux études et aux documentaires.



M.-A. D. – Quand ils font bien leur travail, les chercheurs et les documentaristes parlent de ce rapport de force. Or, le problème, c'est que celui-ci se nourrit de son occultation. Ce n'est donc pas dans l'intérêt des dirigeants d'entreprise de le montrer.

Pensez-vous qu'un film comme *L'aliénation*, qui porte notamment sur la façon dont Carglass a fait de la satisfaction du client un instrument de pression sur les salaires et les conditions de travail, peut être vécu par les employés comme une certaine démystification du système dans lequel ils travaillent ?

M.-A. D. – Dans ce film, on voit que les employés font leur boulot parce qu'ils en ont besoin. Mais ils ne croient pas au jeu. Les moins aliénés sont plutôt les gens du bas de l'échelle. Ceux qui sont complètement dans la croyance aux discours un peu magiques, ce sont plutôt les cadres. C'est l'adhésion à leur propre discours managérial qui choque tant le spectateur. Ces cadres sont contents de ce qu'ils disent et pourtant ça choque le spectateur. Cela veut dire qu'il y a un écart entre le discours fourni et le discours acceptable dans la société. ■

La dépossession, L'aliénation (photo ci-dessus), La destruction, ces trois films constituent la trilogie documentaire de Jean-Robert Viallet coproduite par France 2.